

Elections européennes : « Il est urgent que l'Union européenne rattrape son retard coupable sur la régulation des produits du tabac et de la nicotine »

Avec près de 27 % des cancers qui lui sont imputables, le tabagisme représente le plus grand risque sanitaire évitable dans l'Union européenne. Il faut y ajouter l'impact considérable de son industrie sur l'environnement : déforestation, dégradation des sols, pollution... Les mégots constituent aujourd'hui le déchet plastique le plus retrouvé sur les plages de l'Union européenne.

Or, malgré cet enjeu sanitaire, environnemental et sociétal majeur, le sujet est aujourd'hui délaissé par les institutions de l'Union européenne, en particulier par la Commission qui n'a fait que retarder depuis plusieurs années et sans réelle explication la révision des principaux textes concernés. Il est urgent que la prochaine mandature se saisisse en priorité de ce sujet qui provoque encore aujourd'hui la mort de 700 000 personnes par an en Europe.

La révision des directives sur le tabac : un enjeu sanitaire et sociétal majeur

Deux principaux textes réglementent la commercialisation des produits du tabac et de la cigarette électronique dans l'Union européenne : la directive sur la taxation du tabac et la directive sur les produits du tabac. Fiscalité, publicité, présentation et composition des produits, interdiction de vente aux mineurs... Ces textes sont essentiels pour la régulation de ce commerce mortifère. Leur dernière mise à jour remonte pourtant à plus de dix ans.

Il en résulte que ces textes sont en décalage avec la réalité du marché depuis le développement par l'industrie de nouveaux produits du tabac et de la nicotine : tabac chauffé, diversification des cigarettes électroniques, sachets de nicotine... C'est ce décalage qui a notamment obligé la Belgique et la France à devoir justifier auprès de la Commission européenne leur volonté d'interdire la cigarette électronique jetable sur son territoire, alors même que son impact sanitaire et écologique est incontestable.

Plusieurs sujets souffrent d'un manque d'harmonisation au niveau européen et nécessitent à ce titre une révision urgente, en particulier la fiscalité de ces nouveaux produits, l'encadrement des arômes de la vape ou l'interdiction des sachets ou billes de nicotine. Tout aussi grave : d'autres dispositions sont en contradiction directe avec la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac dont l'Union européenne est pourtant signataire. C'est le cas pour le système de traçabilité des produits du tabac qui n'est aujourd'hui toujours pas indépendante de l'industrie.

Le désengagement de la Commission d'**Ursula von der Leyen** en matière de lutte contre le tabagisme

La Commission Européenne avait pourtant adopté, dès 2022, le « Plan européen pour vaincre le cancer » avec l'objectif d'une « génération sans tabac » pour 2040, c'est-à-dire de réduire la part de la population qui consomme du tabac en Europe à moins de 5 %.

La feuille de route pour sa mise en œuvre prévoyait initialement une révision rapide des deux directives : en 2022 pour celle sur la fiscalité du tabac et en 2024 pour celle sur les produits du tabac. Or, non seulement ces textes n'ont pas été révisés mais la Commission a récemment et discrètement publié une nouvelle version de cet agenda où la révision des directives est aujourd'hui repoussée à des dates non précisées, et cela sans aucune explication de la part de l'administration européenne.

Cette mise en suspens, voire abandon, par l'Union européenne de ses travaux sur le tabac arrive quelques mois après un autre renoncement de la Commission européenne, celui de publier une mise à jour d'une recommandation sur les « Environnements sans tabac » concernant notamment la protection à l'égard du tabagisme passif. Cette démission de la Commission européenne et de sa présidente, Ursula von der Leyen, est particulièrement inquiétante pour l'avenir de la lutte contre le tabagisme en Europe.

Les lobbies du tabac : un pouvoir d'influence toujours alarmant au sein de l'Union européenne

L'abandon de ces mesures de santé publique cruciales pose de nouveau la question de la perméabilité des institutions européennes à l'influence de l'industrie du tabac. Cette dernière dépense encore, dans l'Union européenne, près de 20 millions d'euros et emploie plus de 200 personnes chaque année pour influencer les politiques de santé publique à Bruxelles.

Cette interrogation fait aussi écho à l'alerte lancée l'année dernière par Emily O'Reilly, la médiatrice européenne. Les résultats de son rapport publié en 2023 démontrent un manque de transparence de la Commission européenne sur ses rencontres avec l'industrie du tabac, bien en deçà des standards imposés par le droit international. Dans un éditorial publié le 4 avril sur le site Internet Social Europe, la médiatrice s'inquiète de l'influence des lobbies du tabac et de ses effets néfastes sur les politiques de santé publique européennes.

Or, la Convention-cadre de la lutte anti-tabac de l'OMS énonce le principe d'un « conflit fondamental et inconciliable entre les intérêts de l'industrie du tabac et ceux de la santé publique ». Son article 5.3 visant à protéger les politiques publiques de l'influence des intérêts commerciaux de l'industrie du tabac, préconise notamment aux Parties de limiter les interactions entre décideurs publics et l'industrie du tabac au strict minimum et de garantir la transparence de celles qui ont lieu.

Le fait de retarder ou de dissuader l'introduction ou la révision de la législation antitabac est une des stratégies privilégiées par les lobbies du tabac. Chaque année supplémentaire de report de ces mesures essentielles pour l'encadrement de ce commerce est une année gagnée pour une industrie dont les bénéficiaires reposent sur l'entrée de nouveaux consommateurs dans l'addiction à ses produits.

ACT-Alliance contre le tabac et l'ensemble des organisations signataires appellent les candidats européens à se saisir de ce sujet pour que la prochaine mandature européenne parvienne à l'objectif fixé d'une génération sans tabac en 2040.

Translation:

European elections: 'The European Union urgently needs to make up for its culpable delay in regulating tobacco and nicotine products'.

With almost 27% of cancers attributable to smoking, it represents the greatest avoidable health risk in the European Union. To this must be added the considerable impact of the tobacco industry on the environment: deforestation, soil degradation, pollution... Cigarette butts are now the most common plastic waste found on EU beaches. Yet despite this major health, environmental and societal issue, the European Union's institutions are neglecting the subject, especially the Commission, which has delayed the revision of the main texts in question for several years without any real explanation.

It is urgent that the next mandate gives priority to this issue, which still causes the deaths of 700,000 people a year in Europe.

Reviewing the tobacco directives: a major health and social issue

Two major texts regulate the marketing of tobacco products and e-cigarettes in the European Union: the Tobacco Taxation Directive and the Tobacco Products Directive. These texts are essential for regulating this deadly business. However, they were most recently updated more than ten years ago.

As a result, these texts are no longer in line with the reality of the market since new tobacco and nicotine products have been developed by the industry: heated tobacco, diversification of electronic cigarettes, nicotine sachets, etc. It is this disconnect that has forced Belgium and France, for instance, to justify to the European Commission their desire to ban disposable electronic cigarettes on their territory, even though their health and environmental impacts are indisputable.

A number of issues suffer from a lack of harmonisation at European level and therefore require urgent review, most notably the taxation of these new products, the regulation of vape flavourings and the ban on nicotine pouches or beads. Just as worrying: other provisions are in direct contradiction with the WHO Framework Convention on Tobacco Control, to which the European Union is a signatory. One example is the traceability system for tobacco products, which is still not independent from the industry.

Ursula von der Leyen's commission abandons its commitment to tobacco control

In 2022, the European Commission adopted the 'European Plan to Beat Cancer', which aims to achieve a 'tobacco-free generation' by 2040, i.e. to reduce the proportion of the European population that uses tobacco to less than 5%.

The roadmap for its implementation initially envisaged a rapid revision of the two directives: in 2022 for the Tobacco Taxation Directive and in 2024 for the Tobacco Products Directive. However, not only have these texts not been revised, but the Commission has recently and discreetly published a new version of this roadmap in which the revision of the directives has now been postponed to unspecified dates, without any explanation from the European administration.

This postponement, or even abandonment, by the European Union of its work on tobacco comes just a few months after another failure by the European Commission to publish an updated recommendation on 'smoke-free environments', especially as regards the protection from passive smoking. This retreat by the European Commission and its President, Ursula von der Leyen, is particularly worrying for the future of tobacco control in Europe.

Tobacco lobbies: the power of their influence in the European Union remains at an alarming level

The abandonment of these crucial public health measures once again raises the question of the permeability of the European institutions to the influence of the tobacco industry. The tobacco industry still spends nearly 20 million and employs more than 200 people each year to influence public health policy in Brussels.

This question also echoes the warning given last year by Emily O'Reilly, the European Ombudsman. The findings of her report, published in 2023, showed that the European Commission's meetings with the tobacco industry were far less transparent than the standards required by international law. In an

editorial published on 4 April on the Social Europe website, the Ombudsman expressed her concern about the influence of tobacco lobbies and their harmful effects on European public health policy.

The WHO Framework Convention on Tobacco Control establishes the principle of a "fundamental and irreconcilable conflict between the interests of the tobacco industry and those of public health". Article 5.3, which aims to protect public policies from the influence of the tobacco industry's commercial interests, recommends that Parties limit interactions between public decision-makers and the tobacco industry to the strict minimum and ensure the transparency of those that do take place.

Delaying or preventing the introduction or revision of anti-smoking legislation is one of the preferred strategies of the tobacco lobbies. Every year that these essential measures to control the tobacco business are delayed is a year gained for an industry whose profits are based on getting new consumers addicted to its products.

ACT-Alliance contre le tabac and all the undersigned organisations call on the European candidates to take up this issue so that the next European mandate can achieve the goal of a smoke-free generation by 2040.